NOUVELLES DES SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE, DU CROISSANT-ROUGE ET DU LION ET SOLEIL ROUGES

BIRMANIE

COMITÉ DE LA CROIX-ROUGE DE BIRMANIE

Par une lettre datée de Rangoon le 18 novembre 1952, la Croix-Rouge de Birmanie a porté à la connaissance du Comité international de la Croix-Rouge la composition de son nouveau Comité. En font partie, les personnalités ici nommées :

S. Exc. Agga Maha Thray Sithu Dr Ba U, président de l'Union de Birmanie, *Haut-Protecteur ;*

L'Honorable Juge U Aung Khine, *président ;*

M. L. Choon Foung, O. St. J., B. A., B. L., *secrétaire honoraire ;*

U San Lwin, B. A., I. A. A. S., *trésorier honoraire.*

L'Honorable Juge U Aung Khine a été désigné en qualité de *Gouverneur de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.*

M. L. Choom Foung, O. St. J., B. A., B. L., remplira les fonctions d'*officier de liaison.*

CHILI

LES PRÉVENTORIUMS POUR ENFANTS DE LA CROIX-ROUGE CHILIENNE

Le numéro 4, 1re année, juillet-septembre 1952 de l'organe officiel de la Croix-Rouge chilienne « Cruz Roja Chilena », consacre une importante étude à l'une de ses activités : les

Préventoriums pour enfants, que la Croix-Rouge chilienne a créés, voilà déjà bien quelques années, et qu'elle ne cesse de développer.

Nous donnons ici, en résumé, la traduction de cet intéressant exposé :

« Parmi les multiples activités d'ordre social accomplies par la Croix-Rouge chilienne, aucune ne revêt une importance plus grande pour le salut de la famille et de la population chilienne, que la création de préventoriums pour enfants pauvres et délicats des écoles publiques et privées des villes de Santiago, Valparaiso et alentour. Les trois premiers furent fondés de 1929-1932 sur l'initiative de feu le Dr Juan Eduardo Ostornol, à ce moment-là vice-président de la Croix-Rouge chilienne, après qu'il eut procédé à une enquête médicale dans de nombreuses écoles et se fut rendu compte du mauvais état de santé des enfants. On s'aperçut, en effet, que le 70% des enfants examinés étaient sous-alimentés. Sur ce nombre, 40% montraient des signes de débilité avec prédisposition à la tuberculose.

C'est alors que le Comité central de la Croix-Rouge chilienne prit la résolution de créer dans le pays des préventoriums pour enfants afin de procurer aux élèves des écoles, l'air, le soleil, le repos, la nourriture dont ils avaient besoin et qui leur faisaient défaut dans leurs foyers.

Le choix des enfants se fait par sélection. Sur la demande du Comité central de la Croix-Rouge chilienne, les institutrices et directrices d'écoles de Santiago, de Valparaiso, fournissent un rapport sur les enfants qui, à leur avis, auraient besoin d'un changement d'air ; puis, la section des œuvres sociales de la Croix-Rouge complète l'enquête. Les enfants sont ensuite soumis à un examen médical, radiologique et dentaire par les soins de la Croix-Rouge.

Le Préventorium de San José de Maipo, le premier qui fut créé par le Comité central de la Croix-Rouge chilienne, en 1929, est situé à 1200 m. d'altitude, à deux kilomètres de San José. Doté de tous les perfectionnements qu'exige l'hygiène moderne,

il a subi une série de transformations qui lui permettent d'héberger et de soigner actuellement, et dans de parfaites conditions, 160 enfants pendant toute l'année. L'établissement compte quatre pavillons. La salle à manger occupe le pavillon central. Spacieuse et bien aérée, elle est arrangée par tablées de six enfants. Chacun possède son service personnel, que l'enfant, après le repas, doit mettre dans son casier individuel. Les dortoirs, vastes et munis de grandes fenêtres, occupent les autres pavillons. Chaque enfant a son lavabo, ses objets de toilette fournis par l'institution et il fait son lit sous l'œil vigilant de la surveillante. Tous ces détails ont pour dessein d'inculquer aux enfants des habitudes d'ordre, d'hygiène et de discipline, les seules, dans beaucoup de cas, qu'ils aient jamais reçues. Des affiches, des tableaux, placés un peu partout dans la maison leur rappellent ce qu'ils doivent faire. Une infirmerie hospitalise et isole les enfants malades.

Le temps de séjour au Préventorium varie selon les indications du médecin et se prolonge jusqu'à la complète guérison de l'enfant.

Un pavillon d'isolement, situé à environ 500 m. du Préventorium, abrite les enfants prétuberculeux qui doivent séjourner plus longtemps à l'altitude, bénéficiant ainsi d'une cure de repos, de soins et d'un régime spécial, tout comme dans un sanatorium. Les statistiques ont montré que les 80 à 90% des enfants soignés dans ce pavillon retournent chez eux en parfaite santé.

Le Préventorium « Luis de la Barra », à Papudo, a été fondé en 1930 par le général Luis Brieba, alors président du Comité central de la Croix-Rouge chilienne. Situé au bord de la mer, il jouit du climat le plus tempéré du pays. Il n'est ouvert que pendant cinq mois de l'année, de décembre à avril, temps pendant lequel des groupes de dix enfants y séjournent à tour de rôle. Seuls les enfants des écoles publiques sont admis et de préférence ceux d'entre eux qui sont atteints de rachitisme, de maladies osseuses ou de lésions cardiaques. Une grande importance est attachée à la gymnastique rythmique et aux exercices respiratoires favorables à la défense de l'organisme ; les enfants passent la plus grande partie de la journée à la plage.

Le Préventorium « Manuel Torres Boonen » à Belloto, fondé en 1931, est situé en pleine campagne, dans une région reconnue pour la salubrité de son climat, au milieu d'une propriété de quatorze hectares. On y accède par une avenue plantée d'oliviers, d'acacias, d'orangers et de palmiers.

Les différents pavillons dont il se compose sont pourvus de tous les perfectionnements modernes ; cinq dortoirs abritent 104 lits. La vaste salle à manger dont on ne se sert qu'en hiver, est munie d'une radio que les enfants peuvent écouter pendant les repas.

Dans un pavillon spécial se trouve l'école primaire de l'Etat, qui se compose de trois belles salles d'étude et d'une salle de spectacle munie d'appareils cinématographiques ; un autre pavillon est réservé au Foyer maternel. C'est là que sont hospitalisées les femmes en couches qui ont besoin, selon prescription médicale, d'un séjour à la campagne. Tout y est prévu également pour recevoir leurs nourrissons. En outre, de nombreuses dépendances sont affectées à la blanchisserie, aux vestiaires, et à l'habitation des employés et ouvriers de l'établissement.

Le terrain est utilisé d'une façon rationnelle et des parcelles sont réservées aux jardins, au potager, au verger et à la vigne. Un grand garage abrite une automobile et un autobus pour le transport des enfants. De larges avenues traversent la propriété dans tous les sens, jalonnées de bancs et de pergolas. Des emplacements de jeux, des terrains de basketball et de football sont mis à la disposition des enfants.

Le régime est le même que celui dont jouissent les autres Préventoriums : alimentation saine, établie selon les indications d'un médecin diététicien, vie au grand air, enseignement alterné avec les jeux, les exercices physiques, le chant. Les pensionnaires sont choisis avec soin parmi les élèves des écoles de l'Etat et des écoles privées ainsi que parmi les enfants convalescents qui sortent des hôpitaux.

Pendant l'année 1951, 1454 enfants ont séjourné au Préventorium d'El Belleto.

La Croix-Rouge chilienne, soucieuse de préserver la santé des enfants, consacre une attention toute particulière à ces pré-

ventoriums. Aussi, adresse-t-elle un appel fervent à tous les Chiliens, afin qu'il lui soit permis d'augmenter le nombre de ces centres hospitaliers, pour le plus grand bien du pays tout entier. »

ÉGYPTE

RATIFICATION DES CONVENTIONS DE GENÈVE DU 12 AOÛT 1949 POUR LA PROTECTION DES VICTIMES DE LA GUERRE

Voir, ci-dessus, page 1007.

INDE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CROIX-ROUGE DE L'INDE

Le 21 avril 1952 eut lieu, à la Nouvelle Delhi, l'Assemblée annuelle de la Croix-Rouge de l'Inde. Le dernier numéro de l'organe officiel de la Société, *Indian Red Cross Journal*, (January-June 1952, nos 1 et 2) contient le procès-verbal de cette réunion au début de laquelle Mme Rajkumari Amrit Kaur, présidente du Comité exécutif, passa en revue les différentes activités de la Croix-Rouge nationale durant l'année 1951. Citons quelques éléments de son rapport :

A la fin de l'année, la Division des premiers secours comptait 16.000 membres, en augmentation de 2000 par rapport à 1950 ; elle disposait de 667 ambulances. Ces faits déjà sont encourageants et permettent de bien augurer de l'avenir. Dans cet ordre d'idées, il faut signaler l'excellent travail accompli par les secouristes. La section du Bengale occidental seule a, lors de réunions et de fêtes populaires, prodigué ses soins à plus

de mille personnes et a procédé en outre à 5000 vaccinations contre la petite vérole et 4000 contre le choléra. A Bombay et dans bien d'autres villes, nos services ont souvent assuré les premiers soins et transporté de nombreux malades à l'hôpital. La « Central Railway Brigade », par exemple, a parcouru, dans l'accomplissement de ces tâches, plus de 28.000 kilomètres.

D'autres faits encore pourraient être mentionnés à l'actif de la Croix-Rouge de l'Inde dont le plus grand effort s'est porté vers les régions où sévit la famine. C'est une tâche gigantesque que d'apporter de l'aide dans des régions aussi éloignées les unes des autres que le Bihar, Madras, Bombay, le Bengale. La rapidité étant une condition essentielle de l'efficacité des secours, il fallut mobiliser d'urgence toutes les ressources, et ce fut fait avec succès.

M. le Dr Rajendra Prasad, président de l'Inde, qui honorait la séance de sa présence, prit la parole à son tour. Voici quelques passages de son allocution :

J'éprouve une vraie joie à me retrouver avec les représentants de la Croix-Rouge de l'Inde et de l'Ordre de Saint-Jean. Tous peuvent, à juste titre, éprouver un sentiment de fierté en constatant les progrès mentionnés dans les rapports que vous venez d'entendre.

L'aide généreuse reçue des Sociétés sœurs est une affirmation nouvelle des liens fraternels qui existent partout entre membres de la Croix-Rouge. Nous sommes heureux de penser que notre Société nationale a pu également apporter sa contribution aux Croix-Rouges d'autres pays, lorsque ceux-ci étaient atteints par des calamités. Il faut se réjouir aussi de ce que la Croix-Rouge de l'Inde, en dépit des sacrifices financiers immenses que les circonstances lui ont imposés, ait pu maintenir toutes ses activités traditionnelles en faveur de la population civile et des membres de l'armée. Son département des services hospitaliers, créé pour entourer les soldats malades et s'occuper de façon régulière des invalides de guerre — soit au Foyer de la Croix-Rouge à Bangalore soit par l'intermédiaire de divers services d'entr'aide dans les hôpitaux militaires — a accompli un magnifique travail qu'elle a étendu encore, en faveur des anciens soldats, au domaine de l'assistance médicale. C'est

une somme de 750.000 roupies qu'elle a dépensée, l'année dernière, dans ce dessein.

Les services sociaux et les dispensaires destinés aux mères et aux enfants continuent à se développer, à la campagne surtout. C'est grâce aux petits pas des enfants que la civilisation avance, dit-on ; on ne saurait dire assez par conséquent l'importance de cette œuvre.

Entouré de respect, le mouvement de la Croix-Rouge n'a cessé de grandir. Son symbole est devenu celui du secours à tous ceux qui sont dans la détresse, tout comme la flèche est utilisée pour indiquer une direction. Je suis heureux que Mme Rajkumari Amrit Kaur veuille bien continuer à présider, comme elle l'a fait jusqu'ici avec tant de distinction, les deux associations dont l'œuvre est étroitement liée au travail du Ministère de l'hygiène et à l'effort de notre peuple tout entier.

NOUVELLE-ZÉLANDE

ACTIVITÉ DE LA CROIX-ROUGE NÉO-ZÉLANDAISE

Le rapport annuel de la Croix-Rouge néo-zélandaise sur son activité du 1er avril 1951 au 31 mars 1952 [1] est parvenu à Genève. Nous en extrayons les renseignements suivants qui témoignent de l'œuvre si vivante et utile accomplie par cette Société nationale.

Par l'intermédiaire de la Croix-Rouge néo-zélandaise, des colis de secours, des journaux et publications ont été envoyés aux militaires en Corée ; plus tard, des dons consistant en laine, aiguilles à tricoter et autres articles destinés à la population civile furent expédiés jusqu'au moment où la Croix-Rouge coréenne prévint les donateurs de l'impossibilité où elle se trouvait d'en assurer dorénavant la distribution. Une somme de

[1] *Annual Report and Balance Sheet, 1951-1952.* New Zealand Red Cross Society Incorporated, Wellington, N. 2.

£100 fut remise par la suite à cette Société afin d'aider à la reconstruction de l'hôpital de Séoul.

Durant cette dernière année, divers pays reçurent, directement ou par l'intermédiaire de leur Croix-Rouge nationale, des secours de la part de la Croix-Rouge néo-zélandaise : des vêtements destinés à la population nécessiteuse de l'île de Crête, la Croix-Rouge hellénique se chargeant de la transmission ; une somme de £100 pour les victimes du grand ouragan qui dévasta la Jamaïque ; une somme également et des vêtements pour la population des régions inondées de l'Italie du Nord ; une somme de £100 encore pour les victimes du tremblement de terre de Hokkaïdo au Japon ; une somme de £371 remise à la Croix-Rouge locale des îles Fidji pour les populations de cette région éprouvées par une tornade et auxquelles, en même temps, six caisses de vêtements ont été remises, le Gouvernement étant avisé, en outre, que la Société était prête, si nécessaire, à envoyer du personnel sur place afin d'organiser les secours. Sept caisses de vêtements ont été expédiées au Croissant-Rouge turc pour distribution aux personnes nécessiteuses de ce pays.

Enfin, parmi d'autres actions de portée internationale, signalons que la Croix-Rouge néo-zélandaise s'est occupée de l'installation de 5000 « personnes déplacées » qui sont venues s'établir dans le Dominion en vertu d'un arrangement, et dont plusieurs sont devenues membres du mouvement de la Croix-Rouge et y déploient déjà une utile activité.

Le travail d'assistance sociale est un de ceux qui prennent le plus d'importance au sein de la Croix-Rouge néo-zélandaise. Comme dans la plupart des pays aujourd'hui, le service social en faveur des personnes âgées, infirmes, isolées, malades, prend de plus en plus d'importance. C'est ainsi qu'eurent lieu des distributions de soupe et de repas chauds. En été 1951, dans une seule section, plus de 2000 bidons de soupe furent remis à des personnes auxquelles cette aide momentanée permit de surmonter des moments difficiles. A titre d'exemple, signalons que, durant ce mois, le seul centre de North Canterbury prépara et distribua 650 repas. Les membres de certains centres visitent régulièrement les personnes âgées qui en font la demande ou qu'on leur signale être isolées ; à Noël, ils distribuent des

cadeaux, organisent une réunion et parfois des promenades en faveur de leurs protégés. Des sacs de charbon et de bois, des paquets d'épicerie furent remis à des malades ; certains volontaires de la Société s'occupant de faire des achats et de préparer des repas à domicile.

On doit mentionner l'importante activité entreprise dans le domaine de ce qu'il est convenu d'appeler la « thérapeutique récréative ». Il s'agit des travaux effectués par les malades dans les hôpitaux, objets confectionnés par eux avec du matériel fourni par la Croix-Rouge et qui sont vendus soit à leur profit soit pour la création d'un fonds de la Croix-Rouge pour l'achat de matières premières. En 1946, la Croix-Rouge néo-zélandaise envoya deux jeunes filles à Melbourne où, sous les auspices de la Croix-Rouge australienne, elles furent initiées aux méthodes de cette thérapeutique grâce à laquelle de nombreux malades trouvent, dans un travail professionnel, non seulement une vraie satisfaction mais la possibilité, lorsqu'ils sortent de l'hôpital, de gagner leur vie. Désormais, la Croix-Rouge néo-zélandaise s'occupe de cette tâche dans de nombreux hôpitaux ; plus même, l'administration de certains d'entre eux lui accordent une subvention en témoignage de reconnaissance et en signe d'encouragement. Dans divers centres de la Société, cette œuvre se développe car les jeunes filles, rentrant en Nouvelle-Zélande après leur stage, enseignent ce qu'elles ont appris aux membres désireux d'entreprendre ce travail dans les hôpitaux de leur région.

TURQUIE

ACTIVITÉ DU CROISSANT-ROUGE TURC DE 1948 à 1952 [1]

Le Croissant-Rouge turc a poursuivi ses travaux en vue de compléter et de renouveler l'équipement de ses hôpitaux et

[1] Extrait du *Rapport général de la Société du Croissant-Rouge turc (1948-1952)*, présenté à la XVIIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge à Toronto, juillet-août 1952.

ambulances de guerre, et de constituer des réserves de matériel sanitaire ; il entretient l'équipement et le matériel de 20 hôpitaux de 500 lits chacun. Les dépenses encourues se sont élevées à 300.266,92 Ltqs au cours de ces quatre dernières années.

La Turquie est malheureusement éprouvée par de fréquentes calamités, comme les séismes, les inondations, etc., qui causent de grands ravages et font de nombreuses victimes. Les sommes dépensées pour venir en aide aux victimes de ces calamités se sont élevées à 672.868,48 Ltqs au cours de ces quatre dernières années. Le dernier tremblement de terre qui eut lieu le 3 janvier 1952 à Erzeroum a nécessité une vaste action de secours de la part du Croissant-Rouge turc ; 2250 tentes, des vêtements, des médicaments pour une valeur de 523.765 Ltqs ont été envoyés par la Société. Cette catastrophe fut l'occasion d'une manifestation de solidarité et d'entr'aide de la part des organisations internationales et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, qui toutes envoyèrent des dons très importants, soit en nature, soit en espèces. L'aide apportée aux victimes des inondations, des incendies et autres calamités a nécessité une dépense de 561.853,92 Ltqs.

Bien que les difficultés économiques dues à la guerre aillent en s'atténuant, le Croissant-Rouge turc a dû continuer l'envoi de secours alimentaires, soit dans certains centres urbains tels que Istanbul, Ankara, Bursa, Konya, soit dans certaines régions qui avaient été précédemment éprouvées par de grandes calamités, telles que Erzincan, entièrement rasée par le tremblement de terre de 1940. Les crédits affectés à ces secours se sont élevés à 3.056.890 Ltqs. Les dépenses encourues par l'achat d'appareils de prothèses se montent à 66.289,03 Ltqs.

Malgré la multiplicité, l'étendue et l'urgence de ses tâches nationales, le Croissant-Rouge turc s'est associé dans toute la mesure de ses moyens à l'œuvre d'assistance internationale, fidèle en cela à l'idéal de charité et d'entr'aide de la Croix-Rouge.

Depuis 1948, les secours envoyés aux victimes de diverses calamités et catastrophes dans différents pays comme l'Allemagne, Chypre, la Corée du Sud, l'Inde, l'Irak, l'Indonésie,

l'Iran, l'Italie, le Pakistan, la Syrie, sous forme de vivres, vêtements et médicaments, se sont élevés à 383.318,87 Ltqs.

Dans le domaine de l'hygiène publique, l'une des principales tâches auxquelles se soit attaché le Croissant-Rouge turc, fut la protection et l'amélioration de la santé publique, en contribuant à la lutte contre les épidémies et à la prévention des maladies. Les fléaux sociaux tels que la tuberculose, le paludisme, le trachome, la mortalité infantile, ont particulièrement retenu son attention. Cette contribution s'est manifestée principalement dans l'aide à l'équipement des hôpitaux et dispensaires et plus spécialement à ceux qui sont réservés aux tuberculeux, la distribution gratuite de médicaments, les soins gratuits dans les dispensaires du Croissant-Rouge turc, le paiement des frais de traitement et d'hospitalisation des tuberculeux et prétuberculeux dans les sanatoriums et préventoriums, l'envoi d'une équipe sanitaire pour soigner les pélerins turcs se rendant à La Mecque, l'allocation d'une subvention à la «Banque du sang» d'Ankara. Le montant de cette contribution s'est élevé à 346.468,31 Ltqs au cours des quatre dernières années, dont 235.261,99 Ltqs ont été affectées à la lutte contre la tuberculose.

Le Croissant-Rouge turc vient en outre d'entreprendre, dans le domaine de l'hygiène publique, deux initiatives importantes :

1. La construction de nouvelles institutions et de nouveaux établissements sanitaires, soit, un sanatorium pour les universitaires tuberculeux à Istanbul ; une annexe d'obstétrique à l'hôpital d'enfants à Izmir ; une annexe de 100 lits à l'hôpital régional d'Adana pour tuberculeux ; un hôpital de 50 lits à Mus ; neuf centres sanitaires dans les départements de l'est ; un institut anticancéreux à Ankara ; le coût de ces constructions est évalué à quatre millions de Ltqs.

2. Une contribution à la lutte contre le trachome, par les dons suivants à l'organisation gouvernementale existante : douze voitures automobiles ; trois ambulances dont l'une est équipée en salle d'opération ; des biomicroscopes oculaires ; des pommades antibiotiques, de la pénicilline, du matériel de

pansement, toutes choses permettant de dépister et de traiter les malades sur place. La valeur de cette contribution atteint environ 300.000 Ltqs.

Le Croissant-Rouge turc est convaincu qu'il contribuera ainsi efficacement à la protection de la santé et au soulagement des souffrances humaines.